

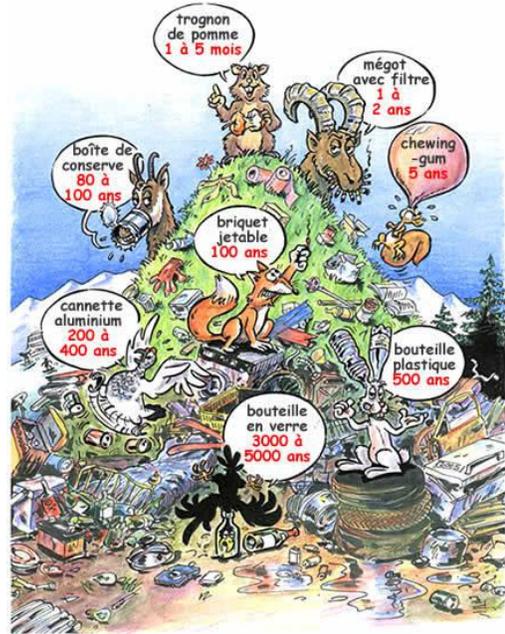
Site d'enfouissement vs l'écocentre

Qu'est-ce qui explique la préoccupation croissante de nos gouvernements (avouons-le, plus au niveau provincial qu'au fédéral...) et de la population en général, relativement à la gestion de nos déchets et **matières recyclables** ?

Eh bien ! C'est une question de volume et de gros bon sens.

Chaque sac de poubelles représente un volume de déchets (constitués de toutes sortes de choses, souvent inusitées...) qui prend de l'espace au **site d'enfouissement**.

Le problème c'est que la surface et le volume disponible pour l'enfouissement sont limités, à l'encontre de ce que la population pourrait croire. Fini le temps où l'on creusait un trou pour empiler nos vidanges et laisser la nature (qui en a son voyage) s'en occuper, au grand dam des ours, ratons laveurs, rats et compagnie !



*Source : [Site-d-enfouissement-dechets-menagers_HUMORISTIQUE.jpg](#)

Le volume de déchets généré par la populace québécoise se chiffre en millions de mètres cubes par année. On peut remplir votre maison très rapidement avec le volume moyen annuel d'une municipalité typique. Donc, il y a un problème et celui-ci est plus palpable lorsqu'on se détache le nez de notre simple sac de poubelles par semaine (en moyenne) pour constater l'ampleur de l'ensemble des sacs de déchets de notre voisinage, de notre MRC, de notre région et de la province.

Ce constat, fait au début des années 2000, force les gestionnaires (à Québec et dans les municipalités) à revoir les pratiques courantes en matière de **gestion de déchets** domestiques, commerciaux et industriels. La notion des **3R (Réduction, Récupération, Recyclage)** a été progressivement implantée dans les municipalités, ainsi que dans les compagnies du Québec. Une fois la dissection de nos poubelles accomplie, on constate rapidement que plusieurs éléments de notre sac étaient propices à la récupération et au recyclage. Par exemple, des objets courants tels que le verre, le papier, le carton, les métaux, le plastique, les batteries et bien d'autres pouvaient être séparés pour le recyclage ou un traitement spécial.

44 % **Matières putrescibles**
20 % **Papiers, cartons**
16 % **Plastiques, verres et métaux**
14 % **Encombrant et CRD**
3 % **Textiles**
1 % **RDD**
2 % **Autres résidus**



*Source : [Poubelle_Dissequer.jpg](#)

Vous criez déjà victoire ! Pas si vite !

Il y a toujours des substances que l'on doit se débarrasser faute de devoir endurer des odeurs horribles et la visite de vermines. Oui, vous avez deviné, je parle des restants de table. La gestion des matières putrescibles est plus complexe. En effet, l'été il est possible de composter la plupart des matières putrescibles, bien que Monsieur le raton laveur et Madame la corneille nous fassent compétition. L'hiver, c'est une autre histoire. Comme cela a été le cas pour les **matières recyclables**, les matières putrescibles doivent être gérées au niveau du réseau municipal.

On s'est rendu compte, par essai et erreur, qu'il était possible de convertir les matières «qui ne sentent pas bon après une journée au soleil» en une source d'énergie. Hé oui ! Le **biogaz** peut soit être brûlé, soit alimenter un appareil qui produit de l'électricité... WOW ! Là, on commence à parler d'**efficacité énergétique** ! Bien que le concept soit maintenant bien compris dans l'ensemble, le seul problème au Québec c'est qu'il n'y a pas ou peu de point de service afin de déposer (hiver comme été) nos matières biodégradables et/ou de compostage !? Par contre, on retrouve ce type de point de service un peu partout ailleurs au pays, par exemple à Toronto. Alors, pourquoi pas ici ?

En observant notre poubelle, on constate que tout près de 15 % du contenu de celle-ci, est constitué d'encombrants. On définit un **encombrant** comme étant une **matière résiduelle** qui n'est pas prise en charge par les services de collecte régulière (déchets) ou les services de collecte sélective (recyclage). Afin de gérer ce segment de notre poubelle, les écocentres ont vu le jour.

Donc, l'écocentre est un endroit qui permet au simple citoyen de se débarrasser et de trier lui-même les objets suivants :

- Le vieux réfrigérateur (pour la bière) qui a rendu l'âme,
- L'ordinateur (acheté il y a six mois) devenu un dinosaure,
- Les produits chimiques périmés (comme la vieille peinture, les solvants et bien d'autres) qui sont des résidus domestiques dangereux (RDD),
- Les grabats (l'ami du Chiro...),
- Les branches d'arbres, Dieu sait qu'il y en a beaucoup cette année !,
- Les matelas, les tissus, les objets de consommation inutilisés ou inutilisables !

Ce service municipal est là pour vous, profitez-en pour faire le ménage et transformer le garage (ou le sous-sol) en un lieu zen où il fait bon marcher en toute sécurité...

Étant donné la croissance démographique sans fin, et en tenant compte de notre soif de consommation de biens de toutes sortes, nous n'avons plus vraiment le choix d'entamer maintenant, des changements drastiques de la façon de gérer nos déchets à la source.

En fait, ultimement l'objectif **zéro déchet** va devoir devenir une réalité pour chaque Québécois et Québécoise, sans quoi nous nous exposons à un retour de balancier brutal et possiblement irréversible.



Énoncé biographique :

Louis Picard est ingénieur en environnement depuis plus de vingt ans. Il travaille chez Environnement Inter-Action à titre de spécialiste de la réhabilitation de sites contaminés. Il agit également à titre d'expert visé par la Loi sur la qualité de l'environnement du Québec et personne reconnue en équipements pétroliers à la Régie du bâtiment du Québec (RBQ). Porteur de solutions concrètes, il peut vous assister et vous guider dans le processus de décontamination de votre terrain.

Vous pouvez communiquer avec lui au 514.833.8300 ou à louis@envinteraction.com

Pour de plus amples informations, vous pouvez aussi consulter le www.envinteraction.com